

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier Commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*

R. Par ce Commandement il nous est ordonné : 1° de croire en Dieu ; 2° d'espérer en lui ; 3° de l'aimer de tout notre cœur ; 4° de n'adorer que lui seul.

D. Quelles sont les vertus prescrites par ce grand Commandement ?

R. Les vertus prescrites par ce grand Commandement sont : la Foi, l'Espérance et la Charité.

D. Faites des Actes de Foi, d'Espérance et de Charité.

R. Acte de Foi :—*Mon Dieu, je crois, etc.*, page 6.

Acte d'Espérance :—*Mon Dieu, appuyé, etc.*, page 6.

Acte de Charité :—*Mon Dieu, qui êtes, etc.*, p. 6.

D. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non, il n'est point permis d'adorer autre chose que Dieu : à Dieu seul appartient l'hommage souverain de nos esprits et de nos cœurs.

D. Faites un acte d'adoration.

R. Acte d'Adoration :—*Mon Dieu, je vous adore, etc.*, p. 6.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

D. Que défend le second Commandement : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Ce Commandement défend toute profanation du saint nom de Dieu, les serments indiscrets, injustes ou faux, les blasphèmes, les jurements et les imprécations.

D. A quoi nous oblige le troisième Commandement de Dieu : *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement ?*

R. Ce Commandement nous oblige à sanctifier le dimanche par un saint repos.

D. En quoi consiste ce saint repos ?

R. Ce saint repos consiste à s'abstenir de toute œuvre servile et à vaquer aux œuvres de piété.

D. Que nous ordonne le quatrième Commandement : *Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement ?*

R. Ce Commandement nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et nos mères.

D. Que défend le cinquième Commandement : *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Ce Commandement nous défend de tuer, de battre, de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.